

COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 29 Novembre 2018

Etaient présents : Mme DUBOIS. MM. MARTIN. JAKUBOWSKI Mme MEQUIGNON (Proc de Mme GONDRY). M. HAGE. (Proc de Mme VAN HEGHE). Mme. COURTIN (Proc de Mme NOBLE). M. PRETTRE. Mme BRUYER. MM VANDERSTEEN (Proc de Mme WOS). SMURAGA (Proc de Mme MALECKI). Mme MILLER. MM RUCAR. JUSZCZAK. Mme PECRIAUX. MM. CASTIEN. COOL. Mmes MAGDELON. BARLET. M. FRANCONVILLE (Proc de Mme SENECHAL). Mmes DEHAENE. SIMON. M. RICHARD Jean-Claude.

Formant la majorité des membres en exercice.

Etaient absentes, avec pouvoir : Mmes NOBLE MALECKI. VAN HEGHE. WOS. SENECHAL. GONDRY.

Etait absent : M. RICHARD Denis.

ORDRE DU JOUR

- 1 - Appel
- 2 - Désignation du Secrétaire de séance
- 3 - Compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du 16 Octobre 2018
- 4 - Compte rendu des décisions du Maire
- 5 - Commission de suivi de site (CSS) de l'Unité de Tri Valorisation Matière Energie (TVME) d'Hénin-Beaumont - Désignation d'un représentant -
- 6 - Commission de suivi de site (CSS) de la société SUEZ RV NORD à Noyelles-Godault - Désignation d'un représentant -
- 7 - Fonds de Concours Communautaire « Piscine » 2017 – Ajustement
- 8 - Utilisation des Salles des Fêtes Mairie et Bruno – Salle Guy Mollet et Salle Salengro – Tarification du Café après funérailles -
- 9 - Abris de Jardin – Pigeonniers – Colombiers – Exonération Totale de la part Communale de la taxe d'aménagement
- 10 - Convention de Reversement de la Taxe foncière sur les propriétés bâties perçue sur les zones d'activités communautaires entre la Communauté d'Agglomération Henin Carvin et la ville de Dourges - Avenant n°1 -

11 - Convention entre la Caisse d'Allocations Familiales et la Ville de Dourges Pour le Développement des Séjours enfants

12 - Personnel Communal – Règlement Intérieur du Personnel Communal -

13 - Personnel Communal - Protection Sociale Complémentaire - Volet Prévoyance - Adhésion à la Convention de Participation du Centre de Gestion du Pas de Calais

14 - Personnel Communal – Participation de l'Employeur à la Protection Sociale Complémentaire - Volet Santé -

15 - Personnel Communal – Annualisation du Temps de Travail des Agents des Ecoles

16 - Convention d'Occupation Temporaire de Parcelles appartenant à la Commune de Dourges consentie dans le cadre des travaux d'aménagement de la ligne Bulle 7 du BHNS

17 - Cession Des Parcelles Cadastrees AO 266, 70, 65p, 21p, 275p, 50p et 40 p et Partie du Chemin prenant naissance sur la rue Emile Zola et longeant les parcelles AO 21, 23, 28 à 37, 38p, 50, 52, 55, 65p,139p, 164p, 166p et 279p à PROTERAM - Validation du plan parcellaire -

18 - Incorporation dans le domaine privé Communal et classement dans le domaine public communal des voiries et espaces communs du Lotissement « DERRIERE LES JARDINS »

19 - Rapport de la Chambre Régionale des comptes Hauts de France sur la gestion de la Communauté d'agglomération Henin Carvin

20 - Installations Classées S.C.C.V Emalmaison à Evin-Malmaison - Permis de construire et Autorisation d'exploiter une plate-forme logistique et des bureaux par la S.C.C.V Emalmaison sise sur la commune de Evin-Malmaison -Avis du Conseil Municipal –

21 - Compte Rendu des Commissions

Madame le Maire ouvre la séance et salue l'Assemblée.

1 - Appel

Madame le Maire procède à l'appel. Le quorum étant atteint, la séance est ouverte.

2 - Désignation du secrétaire de séance

Madame Mireille PECRIAUX est désignée secrétaire de séance.

3 - Compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du 16 Octobre 2018

Le Compte Rendu est adopté par 23 voix POUR, et 5 CONTRE.

4 - Compte rendu des décisions du Maire

Le Conseil Municipal prend acte des décisions.

5 - Commission de suivi de site (CSS) de l'Unité de Tri Valorisation Matière Energie (TVME) d'Hénin-Beaumont - Désignation d'un représentant –

Le Conseil Municipal, par 26 voix Pour et 2 Abstentions, désigne Monsieur André JAKUBOWSKI, comme représentant de la Commune à la Commission de suivi de site de l'Unité de Tri Valorisation Matière Energie à Hénin-Beaumont.

6 - Commission de suivi de site (CSS) de la société SUEZ RV NORD à Noyelles-Godault - Désignation d'un représentant –

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, désigne Monsieur Philippe PRETTRE, comme représentant de la Commune à la Commission de suivi de site de la Société SUEZ RV NORD à Noyelles-Godault.

7 - Fonds de Concours Communautaire « Piscine » 2017-Ajustement-

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, prend acte de la minoration du montant du fonds de concours « Piscine » alloué à la Commune pour l'année 2017.

8 - Utilisation des Salles des Fêtes Mairie et Bruno – Salle Guy Mollet et Salle Salengro – Tarification du Café après funérailles -

Le Conseil Municipal, par 18 Voix POUR et 10 CONTRE, fixe le tarif pour le café après funérailles à 75 € pour les Salles des Fêtes Mairie et Bruno et la Salle Guy Mollet ; et fixe un tarif de 150 € pour les demandes extérieures pour les Salles des Fêtes Mairie et Bruno, la Salle Guy Mollet et la Salle Salengro.

9 - Abris de Jardin – Pigeonniers – Colombiers – Exonération Totale de la part Communale de la taxe d'aménagement

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'exonérer en totalité, les abris de jardin, pigeonniers et colombiers soumis à déclaration préalable de la taxe d'aménagement en application de l'article L.331-9 du code de l'urbanisme.

10 - Convention de Reversement de la Taxe foncière sur les propriétés bâties perçue sur les zones d'activités communautaires entre la Communauté d'Agglomération Henin Carvin et la ville de Dourges - Avenant n°1 -

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise Madame le Maire à signer l'avenant N° 1 de la Convention de reversement de la taxe foncière sur les propriétés bâties perçue sur les Zones d'activités Communautaires.

11 - Convention entre la Caisse d'Allocations Familiales et la Ville de Dourges pour le Développement des Séjours enfants

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise la signature de la Convention de partenariat avec la Caisse d'Allocations Familiales du Pas-de-Calais intitulée « Développement Séjours Enfants » à compter du 1^{er} janvier 2019 et ce pour une durée de 1 an.

12 - Personnel Communal – Règlement Intérieur du Personnel Communal -

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte le Règlement Intérieur du personnel Communal.

13 - Personnel Communal - Protection Sociale Complémentaire - Volet Prévoyance - Adhésion à la Convention de Participation du Centre de Gestion du Pas de Calais

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide l'adhésion de la Commune à la convention de participation proposée par le Centre de Gestion du Pas de Calais à compter du 01 Janvier 2019, pour une durée de 6 ans.

14 - Personnel Communal – Participation de l'Employeur à la Protection Sociale Complémentaire - Volet Santé -

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de la participation de la Commune à la complémentaire santé des agents sur le mode de la labellisation et fixe un montant forfaitaire de 30 euros mensuel à chaque agent justifiant d'une cotisation à un contrat labellisé supérieure à cette somme.

15 - Personnel Communal – Annualisation du Temps de Travail des Agents des Ecoles

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'annualiser le temps de travail des agents des écoles.

16 - Convention d'Occupation Temporaire de Parcelles appartenant à la Commune de Dourges consentie dans le cadre des travaux d'aménagement de la ligne Bulle 7 du BHNS

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise la signature de la Convention d'occupation temporaire des parcelles AH 190p, AO 247, AI 667, AK 227, AK 192 et AK 193, appartenant à la Commune dans le cadre des travaux d'aménagement de la ligne bulle 7 du BHNS.

17 - Cession Des Parcelles Cadastrees AO 266, 70, 65p, 21p, 275p, 50p et 40 p et Partie du Chemin prenant naissance sur la rue Emile Zola et longeant les parcelles AO 21, 23, 28 à 37, 38p, 50, 52, 55, 65p,139p, 164p, 166p et 279p à PROTERAM - Validation du plan parcellaire –

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, valide la contenance établie par le géomètre des parcelles énoncées ci-dessus pour une superficie totale de 9 000m².

18 - Incorporation dans le domaine privé Communal et classement dans le domaine public communal des voiries et espaces communs du Lotissement « DERRIERE LES JARDINS »

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte la rétrocession à la Commune de la voirie et des espaces communs du lotissement « Derrière les Jardins » à titre gratuit.

19 - Rapport de la Chambre Régionale des comptes Hauts de France sur la gestion de la Communauté d'agglomération Henin-Carvin

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, prend acte du rapport de la Chambre Régionale des Comptes sur la gestion de la Communauté d'Agglomération d'Hénin Carvin des exercices 2012 et suivants ainsi que de la réponse qui y a été apportée.

20 - Installations Classées S.C.C.V Emalmaison à Evin-Malmaison - Permis de construire et Autorisation d'exploiter une plate-forme logistique et des bureaux par la S.C.C.V Emalmaison sise sur la commune de Evin-Malmaison -Avis du Conseil Municipal -

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, émet un avis favorable à la demande d'autorisation environnementale présentée par la S.C.C.V EMALMAISON aux fins d'exploiter une plate-forme logistique et de bureaux, ainsi que sur le permis de construire afférent.

21 – Compte Rendu des Commissions

Madame Maryvonne COURTIN rend compte des travaux de la Commission « Action Sociale – Séniors » du 23 Octobre 2018.

Monsieur Bernard MARTIN rend compte des travaux de la Commission « Communication » du 27 Novembre 2018.

Monsieur André JAKUBOWSKI rend compte des travaux de la Commission « Travaux Environnement Urbain et Sécurité » du 21 Novembre 2018.

Madame le Maire expose la question écrite reçue de **Monsieur Tony FRANCONVILLE**, au nom du groupe « Vous Avant Tout ».

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h10.

Un compte rendu de la réunion est adressé aux Conseillers Municipaux après contrôle rendu le Jeudi 06 Décembre 2018 et sous la seule responsabilité du Maire.

Le Maire,
Jeanne-Marie DUBOIS

